



**Délibération n° 4 / 2014**

**Département de l'Hérault  
Commune de PIGNAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)**

L'an deux mille quatorze, le onze avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Michelle CASSAR, Maire,

L'an deux mille quatorze, le onze avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Michelle CASSAR, Maire,

Etaient présents :

M. Cyrille AMIRAULT, Mme Marina BAILO, Mme Isabelle BARDIN, M. Julien BIEGEL, Mme Anne-Marie CALMES, Mme Sylvie CINCON, M. Daniel DELAUZE, Mme Danièle DUBOUCHER, M. Yvan EURY, M. René-Louis FAGES, M. Denis GALINIER, M. Michael GIL, Melle Clara GIMENEZ, Mme Véronique GIMENEZ, Mme Danièle LACUBE, M. Fabien LE PRUNENNEC, M. Joseph MARCO, M. Patrick MATTERA, M. Gaspard MESSINA, Mme Karine QUEVEDO, M. Thierry QUILES, Mme Fabienne THALAMAS, Mme Katia TROCHAIN, M. Pierre VIALLET, Mme Michèle WASSSELIN, Mme Jeanne ZONCA.

Absents excusés : Mme Monique MARCILLAC (pouvoir à Mme Michelle CASSAR), M. Rémi SIE (pouvoir à Mme Fabienne THALAMAS).

Absents non excusés:

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Katia TROCHAIN a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Conseil municipal – Désignation de représentants de la commune au syndicat mixte d'énergies du département de l'Hérault « Hérault Energies ».**

*Madame Sylvie CINCON, Adjointe au Maire, Déléguée à l'environnement, déplacements et sécurité, expose au Conseil municipal :*

Suite au renouvellement du Conseil municipal, il convient de désigner les représentants de la commune au syndicat mixte d'énergies du département de l'Hérault « Hérault Energies ».

Conformément à l'article 7 des statuts du syndicat mixte, approuvés par arrêté préfectoral du 27 décembre 2006, définissant les modalités d'élection du Comité syndical, il est prévu que la commune soit représentée par un titulaire et un suppléant désignés au sein du Conseil municipal.

Après avoir procédé au rappel de la réglementation en vigueur, Madame le Maire recense les candidatures.

**Commune de PIGNAN (Hérault)**

**Délibération n° 4/2014**

**Objet : Désignation de représentants de la commune au syndicat mixte d'énergies  
du département de l'Hérault « Hérault Energies »**

Les candidatures de M. Cyrille AMIRAULT (titulaire) et Mme Marina BAILO (suppléante) sont enregistrées.

Après s'être assurée que les candidatures de M. Cyrille AMIRAULT et Mme Marina BAILO sont enregistrées, Madame le Maire lance les opérations de vote à bulletins secrets.

A l'issue du scrutin, il est rendu compte à l'assemblée des résultats du dépouillement.

Election des représentants :

Votes : 29  
Pour : 29  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Ayant obtenu 29 voix, sont élus à l'unanimité :

- M. Cyrille AMIRAULT	<b>Titulaire</b>
- Mme Marina BAILO	<b>Suppléante</b>



POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE,

Michelle CASSAR

Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie ;  
que la convocation du conseil avait été faite le 2 avril 2014